



Rachat de part maison

Par **jonah33**, le **30/12/2020 à 08:48**

Bonjour,

Ma conjointe et moi souhaitons faire des travaux dans notre maison achetée à crédit en 2017 (part 50/50). Je suis le seul à avoir les fonds disponible pour faire les travaux estimés à 30000€.

Nous avons fait estimé notre maison à 300000€. Ma démarche serait donc de racheter 5% de la maison (soit 15000€ pour ma conjointe) qu'elle réinjectera directement dans les futurs travaux.

Je serais donc propriétaire de 55% de la maison et elle de 45% tout en continuant à rembourser le crédit initial à 50/50

Ma question est de savoir si notre calcul est juste afin qu'aucun partie ne soit "lésé"?

Merci

Par **youris**, le **30/12/2020 à 10:33**

bonjour,

ce que vous envisagez qui est une mutation immobilière, nécessite de passer par un notaire donc des frais.

vous devez vérifier si votre contrat de prêt vous autorise à modifier la propriété de votre maison, en principe vous devez en informer l'organisme de crédit.

voyez un notaire qui sera nécessaire pour cette modification de propriété.

salutations